



« Force est de constater que l'habitat est, à l'heure actuelle, très peu adapté pour répondre au défi du vieillissement. En effet, hormis les personnes résidents en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (3% des personnes âgées de plus de 60 ans), lieux de fin de vie par excellence présentant de nombreuses adaptations physiques, et celles, encore moins nombreuses, ayant opté pour une résidence services seniors, l'écrasante majorité des seniors vit en logement individuel privé (70 %) ou social (20 %), la plupart du temps dans des logements anciens et très souvent inadaptés.

Des aménagements du logement (pose d'équipements et rénovation de certaines pièces, ...) et des aides humaines sont donc nécessaires pour permettre aux personnes de continuer à vivre et vieillir à leur domicile et respecter ainsi leur aspiration profonde.

Toutefois, en matière d'adaptation, c'est souvent l'immobilisme qui prévaut, notamment à cause :

- Des freins psychologiques : accepter d'adapter son logement, c'est accepter son état de vieillissement, ce qui est difficile avant 80 ans. Peu de personnes âgées anticipent leur fragilisation progressive en se posant de manière préventive la question de l'adaptation de leur logement ou le déménagement vers une structure plus appropriée à leur niveau de dépendance.
- Des problématiques de financement, en particulier en cas de rénovations lourdes.
- Des implications matérielles importantes : ampleur et non-réversibilité de certains aménagements (réagencement des pièces de vie, transformation de la salle de bain).
- Des limites physiques, propres au territoire dans lequel se trouve l'habitat : le logement individuel privé ou social ne peut être approprié s'il est peu accessible, situé dans un environnement rural ou péri-urbain éloigné des commerces et des services notamment médicaux.

Habitat 06 et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes mettront prochainement en œuvre une offre de service à destination des locataires seniors d'Habitat 06 permettant de mieux appréhender ces questions d'adaptation du logement, dans une démarche pédagogique de prévention et d'anticipation de la perte d'autonomie. Une information spécifique sera donnée aux locataires concernés. Cette nouvelle initiative viendra compléter l'offre d'adaptation actuellement mise en œuvre sur certaines résidences d'Habitat 06».

Le Directeur Général - Laurent CHADAJ

Nous vous rappelons qu'Habitat 06 vous accueille du Lundi au Vendredi dans nos locaux :



**NICE LEADER – LE CENTAURE**

**64-66 route de Grenoble - 06200 - Nice**

**de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**



**Nouveau patrimoine**

**Le Bella Vista**

**Roquebrune Cap martin**

**Janvier 2017**

**6 logements**



### Statistiques 2016 du centre d'appel

Avec 61 appels en 2016, notre plateforme d'astreinte a été davantage sollicitée qu'en 2015 (42 appels).

Plus d'un quart des demandes (17) concernait le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Viennent l'électricité (9) et la plomberie (8) suivies par les portes de garages et les problèmes d'assainissement (6 appels chacun).

Nous vous rappelons que ce service mis en place par HABITAT 06 est gratuit et peut être sollicité pour toute intervention d'urgence les nuits, weekend et Jours fériés.



**Le numéro d'appel est le : 04.89.22.43.22**



### Enquête Ressources 2017

Cette année, l'enquête ne concernait que les locataires qui ne bénéficiaient pas de l'APL (Aide Personnalisée au logement) soit 584 ménages.

Il en résulte que 39 d'entre eux sont assujettis à un supplément de loyer d'un montant moyen de 99 euros (lors de la précédente enquête, 42 familles étaient concernées et la moyenne était de 105 euros). 25 familles n'ont pas répondu à cette enquête et se verront appliquer un supplément de loyer « maximum » d'une valeur moyenne de 900 euros.





La fête des voisins est un début, un premier pas pour mieux vivre dans son environnement quotidien.

Elle peut être l'occasion de démarrer des projets en commun, de rompre avec l'anonymat et l'isolement.

Partenaire de cette manifestation annuelle, Habitat 06 vous invite à organiser ce temps convivial et intergénérationnel et tient gratuitement à votre disposition le matériel nécessaire à cette fête (dans la limite du stock disponible).

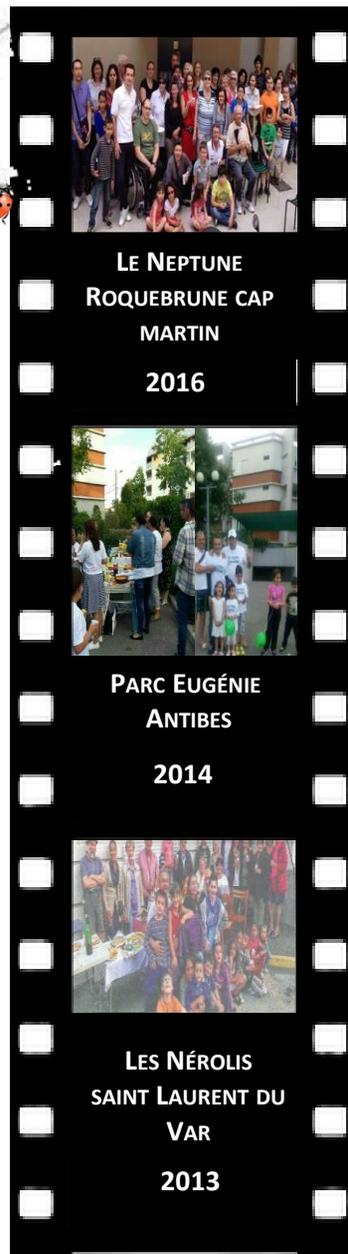
Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir gratuitement le kit de la Fête des Voisins composé d'affiches, invitations, tee-shirt, ballons, gobelets et nappes :

04.92.26.16.07 ou [lguglielmo@habitat06.fr](mailto:lguglielmo@habitat06.fr)



**Nous vous souhaitons une agréable fête entre voisins**

**N'oubliez pas de nous transmettre des photos qui pourront être publiées lors d'une prochaine lettre trimestrielle!**



## Allocations Logement : Nouveauté 2017



Auparavant, la demande d'allocation logement se faisait en imprimant puis en complétant à la main un formulaire CERFA téléchargeable en ligne : le CERFA 10840.

Ce document n'est plus accessible aujourd'hui et les démarches ne peuvent plus se faire qu'en ligne sur internet.

Toutefois, les Caisses d'Allocations Familiales mettent à votre disposition un formulaire papier que vous pouvez récupérer sur place au guichet de votre caisse si vous rencontrez un problème avec le formulaire en ligne.



L'attestation de loyer est maintenue au format papier et remise par Habitat 06.

